



CANADIAN COUNCIL ON
RENEWABLE ELECTRICITY

CONSEIL CANADIEN SUR
L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

**Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires
en vue du budget fédéral de 2022**

Liste des recommandations

Recommandation 1 : Que le gouvernement maintienne son engagement à éliminer la production d'électricité à partir du charbon, et à atteindre 90 % d'électricité carboneutre d'ici 2030.

Recommandation 2 : Que le gouvernement continue de collaborer avec les provinces, les territoires et autres parties prenantes afin de fixer une année cible bien avant 2050 pour l'atteinte de la carboneutralité dans la production d'électricité.¹

Recommandation 3 : Que le gouvernement renforce la réglementation des émissions de GES dans le secteur de la production d'électricité. Par exemple, il convient de faire en sorte que les allocations fondées sur la production prévues dans le filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone pour le secteur de l'électricité diminuent progressivement jusqu'à zéro. Cela enverrait un signal clair et fort pour orienter les investissements dans le secteur de l'électricité vers une infrastructure de production, de transport et de stockage d'électricité de source renouvelable, et favoriserait ainsi la décarbonation du réseau électrique du Canada et l'atteinte des cibles nationales du Canada en matière d'émissions de GES.

Recommandation 4 : Que le gouvernement priorise les recommandations que l'Alliance d'électricité Canada a transmises au Comité permanent de la Chambre des communes sur les Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2022, et notamment qu'il continue de reconnaître l'importance de l'infrastructure résiliente qui fournit de l'électricité carboneutre aux utilisateurs d'énergie; et qu'il collabore avec les provinces, les territoires, l'industrie et autres parties prenantes pour accélérer les investissements dans des infrastructures favorisant un recours accru à l'électricité propre dans toute l'économie canadienne (notamment l'« électrification » et l'« hydrogène vert »).

¹ La CanREA considère que le Canada devrait s'engager à se synchroniser avec les États-Unis sur une cible de 2035, tout en reconnaissant le besoin potentiel de certains mécanismes de flexibilité limités pour permettre aux producteurs d'électricité de mettre en œuvre de façon efficace les moyens d'atteindre cet objectif.



CANADIAN COUNCIL ON
RENEWABLE ELECTRICITY

CONSEIL CANADIEN SUR
L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

L'honorable Wayne Easter,

Président du Comité permanent de la Chambre des communes sur les Finances

Transmis électroniquement à : FINA@parl.gc.ca

21 juillet 2021

Cher Monsieur Easter,

Objet : Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2022

Le Conseil canadien sur l'électricité renouvelable (CanCORE) représente les intérêts communs des trois associations industrielles nationales des secteurs d'électricité de source renouvelable, qui totalisent 68 % de la production d'électricité annuelle du Canada : Hydroélectricité Canada (HC), l'Association canadienne de l'énergie renouvelable (CanREA) et Marine Renewables Canada (MRC). Fondée en 2015, CanCORE a pour mission de sensibiliser les Canadiens à l'opportunité d'accroître la production et l'utilisation d'électricité de source renouvelable. CanCORE et nos associations cherchent à susciter le soutien de l'opinion publique au développement accru de nos abondantes ressources d'électricité renouvelable afin de contribuer à la décarbonation de l'infrastructure énergétique nord-américaine.

En réponse à des signaux politiques et de marché (envoyés notamment par le gouvernement fédéral : cibles contraignantes de réduction des émissions de GES et cadre de responsabilisation; réglementation de l'abandon graduel du charbon dans la production d'électricité; et filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone), d'importantes capacités supplémentaires de production, de transport et de stockage d'électricité de source renouvelable ont été créées ou sont en chantier dans tout le pays. Ces projets représentent des investissements de dizaines de milliards de dollars, et des dizaines de milliers d'emplois au Canada.



CANADIAN COUNCIL ON
RENEWABLE ELECTRICITY

CONSEIL CANADIEN SUR
L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

Le plan climatique renforcé (PCR) du Canada indique que « *le Canada propose de mettre en place un réseau carboneutre avant 2050 et d'élargir l'approvisionnement en électricité propre pour assurer une transition croissante de la production d'électricité à partir de sources non émettrices. Selon un scénario prévoyant une électrification importante dans tous les secteurs économiques (c'est-à-dire doubler le pourcentage actuel de la consommation finale d'énergie provenant de l'électricité), d'ici 2050, le Canada devra produire de deux à trois fois plus d'énergie non émettrice qu'il ne le fait actuellement. À l'avenir, l'accent sera mis sur la nécessité de veiller à ce que le Canada soit prêt pour l'électrification accélérée de secteurs clés et qu'il puisse répondre à cette demande accrue anticipée grâce à de nouvelles sources d'électricité non émettrice* ».

Considérant ces objectifs, nous sommes heureux d'avoir l'occasion de présenter dans cette lettre des recommandations qui permettraient à nos membres de maximiser leur contribution à la compétitivité économique du Canada à court et à long termes, en vue de l'objectif de réduction des émissions de GES de 40 à 45 % à l'échelle de notre économie d'ici 2030, et de celui de la carboneutralité d'ici 2050.

Recommandation 1 : Que le gouvernement maintienne son engagement à éliminer la production d'électricité à partir du charbon, et à atteindre 90 % d'électricité carboneutre d'ici 2030.

Recommandation 2 : Que le gouvernement continue de collaborer avec les provinces, les territoires et autres parties prenantes afin de fixer une année cible bien avant 2050 pour l'atteinte de la carboneutralité dans la production d'électricité.²

Recommandation 3 : Que le gouvernement renforce la réglementation des émissions de GES dans le secteur de la production d'électricité. Par exemple, il convient de faire en sorte que les allocations fondées sur la production prévues dans le filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone pour le secteur de l'électricité diminuent progressivement jusqu'à zéro. Cela enverrait un signal clair et fort pour orienter les investissements dans le secteur de l'électricité vers une infrastructure de production, de transport et de stockage d'électricité de source

² La CanREA considère que le Canada devrait s'engager à se synchroniser avec les États-Unis sur une cible de 2035, tout en reconnaissant le besoin potentiel de certains mécanismes de flexibilité limités pour permettre aux producteurs d'électricité de mettre en œuvre de façon efficace les moyens d'atteindre cet objectif.



CANADIAN COUNCIL ON
RENEWABLE ELECTRICITY

CONSEIL CANADIEN SUR
L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

renouvelable, et favoriserait ainsi la décarbonation du réseau électrique du Canada et l'atteinte des cibles nationales du Canada en matière d'émissions de GES.

Recommandation 4 : Que le gouvernement priorise les recommandations que l'Alliance d'électricité Canada a transmises au Comité permanent de la Chambre des communes sur les Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2022, notamment qu'il continue de reconnaître l'importance de l'infrastructure résiliente qui fournit de l'électricité carboneutre aux utilisateurs d'énergie; et qu'il collabore avec les provinces, les territoires, l'industrie et autres parties prenantes pour accélérer les investissements dans des infrastructures favorisant un recours accru à l'électricité propre dans toute l'économie canadienne (notamment l'« électrification » et l'« hydrogène vert »).

Nos associations présenteront aussi des recommandations sectorielles au Comité, et espèrent avoir l'occasion de fournir de plus amples renseignements au besoin.

Avec nos plus sincères salutations,

Patrick Bateman
Président intérimaire
Hydroélectricité Canada

Robert Hornung
Président et chef de la direction
Association canadienne de
l'énergie renouvelable

Elisa Obermann,
Directrice exécutive
Marine Renewables Canada